



UNSA-Infos - Numéro 446 - 4 novembre 2008

<http://www.unsa.org/>

Pour l'UNSA, une priorité : la cohésion sociale, une urgence : la relance économique

Communiqué du 28 octobre 2008

L'UNSA n'est pas surprise par les mesures de traitement social du chômage annoncées : l'augmentation des contrats de transition professionnelle, le retour des contrats aidés malencontreusement restreints par le gouvernement l'année dernière.

La mise en place d'un nouveau système de conversion de reclassement disposant des moyens pour faire face à l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi doit être renforcée.

Le Président a demandé une accélération de la mise en place de l'ensemble des moyens envers les demandeurs d'emploi en termes d'accueil, d'inscription, d'orientation, de formation et de suivi. L'UNSA qui a toujours milité pour un véritable service public de l'emploi unifié souhaite qu'il devienne rapidement opérationnel.

Mais le risque d'une véritable fracture sociale réclame des mesures d'une autre ampleur. Pour l'UNSA deux urgences sont évidentes :

- décider enfin de mettre un terme à ce scandale que constitue la situation des jeunes de 16 à 25 ans sans formation et sans emploi,
- se ressaisir dans le secteur du logement qui risque d'être un grave échec pour le quinquennat, en initiant un vaste plan notamment dans le secteur du logement social tant il est vrai que le traitement social du chômage ne peut à lui seul servir de politique.

Dans le prolongement du volontarisme dont font preuve les gouvernements européens avec la Présidence française pour stopper la crise financière, il faut maintenant agir vite et fort pour favoriser la relance économique. C'est par celle-ci que les problèmes de l'emploi et du pouvoir d'achat trouveront les solutions les plus favorables.

L'UNSA s'élève contre l'amendement « 70 ans »

L'assemblée Nationale a voté dans la nuit du 31 octobre, un amendement à la loi de financement de la sécurité sociale permettant de reculer jusqu'à 70 ans l'âge de départ à la retraite des salariés.

L'UNSA proteste contre cet amendement sur la forme et sur le fond.

Sur la forme, elle constate que ce vote, intervenu nuitamment, n'a été précédé d'aucune concertation avec les partenaires sociaux, contrairement aux engagements publics du gouvernement.

Sur le fond, l'UNSA considère cette mesure comme une nouvelle dégradation des conditions de vie des salariés et des retraités. Elle constitue la reconnaissance de la paupérisation progressive des retraites.

Pour l'UNSA, les parlementaires auraient été mieux avisés en prenant des mesures fortes pour l'emploi des seniors, vrai moyen pour consolider à terme notre système de retraite par répartition.

Par ailleurs, cet amendement est particulièrement malvenu à l'heure où la situation financière et économique entraîne une forte dégradation de l'emploi.

Tout le monde sur le pont : le 3 décembre, je vote UNSA, je fais voter UNSA

Les diffusions se poursuivent dans la plupart des régions de France (dépliants prud'hommes, santé au travail, appel à voter).

L'union régionale UNSA des Pays de Loire édite l'appel à voter à 70.000 exemplaires, l'union régionale UNSA Rhône-Alpes à 50.000 exemplaires.

Le syndicat UNSA du Nettoyage nous signale des réunions dans les entreprises pour collecter les votes par correspondance.

L'UD de la Loire a organisé des diffusions et des collages d'affiches à St-Etienne, Villars, Firminy, Ricamarie, St-Chamond et Ysieux

La fédération UNSA du Commerce organise des réunions d'entreprises pour faire voter UNSA.

Le syndicat UNSA de Disney prépare le vote par correspondance dans l'entreprise.

Le syndicat UNSA Club Med Gym organise une campagne sur tous les établissements « comme pour l'élection aux comités d'entreprises » pour faire voter UNSA aux élections prud'homales.

L'UNSA Cheminots organise des tournées d'établissements pour faire voter UNSA.

L'UNSA Sports s'est adressée à tous ses syndicats pour qu'ils organisent autour d'eux un vote de proximité.

D'autres initiatives sont en préparation pour voter et faire voter le plus largement possible pour nos listes.

MBO en cessation de paiement : 1.100 suppressions d'emplois

Le comité d'entreprise de MBO (Minkowski Boy Organisation, prestataire de services de l'industrie pharmaceutique) a été brutalement averti jeudi 30 octobre de la situation catastrophique de l'entreprise qui se trouve en situation de cessation de paiement et pour laquelle la Direction envisage un dépôt de bilan.

Les salaires du mois d'octobre ne seraient pas payés. 1100 salariés se retrouvent à la rue.

Cette annonce « surprise » survient en l'absence de toute information préalable aux représentants du personnel, ni sur d'éventuelles difficultés financières, ni sur une baisse du carnet de commande.

Après Ventiv Health et Cider, c'est encore une conséquence de la dégradation de la situation de l'emploi dans l'industrie pharmaceutique avec la prestation de services en victime collatérale.

Depuis plusieurs mois, l'UNSA Chimie Pharmacie Pétrole (CPP) alerte sur la dégradation continue de l'emploi dans ce secteur qui dénombre plus de 20 plans sociaux depuis le début de l'année.

Cette situation est d'autant plus scandaleuse qu'elle se produit dans une branche qui ne connaît pas de baisse de ses profits et qui ne risque pas de voir son marché s'effondrer, surtout en cette période !

Alors que la désindustrialisation gagne de nombreux secteurs d'activité, il n'est pas tolérable qu'une branche qui réalise toujours 15% de marge ne soit pas créatrice d'emplois.

La fédération UNSA CPP a lancé en septembre une action nationale pour la défense de l'emploi dans l'industrie pharmaceutique. Il y a urgence pour les pouvoirs publics à agir dans un secteur qui réalise en France l'essentiel de son chiffre d'affaires grâce à l'assurance maladie.

Emploi et loi de finance 2009

L'UNSA reçue à l'Assemblée Nationale

Une délégation a été reçue mercredi 29 octobre par Michel Lieb Gott, député PS de la Moselle sur la partie emploi de la loi de finance 2009.

La veille, le Président de la République avait annoncé à Réthel (Ardennes) un certain nombre de mesures pour amortir les effets de la crise financière sur l'emploi. Il avait aussi indiqué qu'un amendement au projet de loi de finance 2009 permettrait d'augmenter les crédits dans la mission « travail et emploi ».

Dans ces conditions, l'entrevue a surtout porté sur ces mesures et sur notre souhait de négocier un nouveau système de reclassement. Nous avons ensuite abordé l'état des négociations actuellement en cours sur la fusion ANPE-UNEDIC et la naissance du Pôle Emploi.

L'UNSA a rappelé que l'aggravation annoncée de la situation de l'emploi nécessitait un service public de l'emploi pleinement efficace, rapidement opérationnel et doté de moyens suffisants.

Représentativité

Le Tribunal d'Instance d'Aulnay-sous-Bois, dans son rendu de jugement du 10 octobre 2008, reconnaît la représentativité du syndicat UNSA Aérien au sein de SA Air France.

En effet, dans son rendu, le tribunal constate que l'union syndicale UNSA Aérien apporte la preuve de sa représentativité au niveau de l'ensemble des personnels de la S.A.A.F. et valide par conséquent la désignation de Sylvain Chazal en qualité de délégué syndical central.

Alarme sur l'économie réelle !

L'UNSA se partage totalement l'idée centrale du rapport d'automne 2008 de la Confédération européenne des syndicats (CES) sur la situation économique : « il faut tirer le signal d'alarme sur la situation de l'économie réelle ».

Sous l'effet de la crise, l'économie continuera de décliner au cours de l'année prochaine et le chômage d'augmenter. Cela demande deux types de réaction :

- l'une de relance immédiate consistant à rendre les politiques fiscales et monétaires expansionnistes pour compenser la faiblesse de la demande ;
- l'autre de long terme, par la mise en place de programmes d'investissements ambitieux afin de moderniser l'économie et de jeter les bases des activités et des emplois de demain.

L'UNSA juge que les mesures prises par les gouvernements européens et les banques centrales pour sauver le système financier. Mais, l'économie réelle a aussi un besoin urgent de financement et doit donc avoir accès au crédit. C'est pourquoi l'UNSA avec la CES réclame qu'une autre approche préside à l'élaboration des politiques macroéconomiques. La France, comme l'Europe, a besoin d'une réorientation fiscale rapide vers un renforcement du pouvoir d'achat du plus grand nombre et des dépenses d'investissement, afin d'atténuer les chocs que subira l'activité économique en 2009. La politique monétaire doit assister la politique fiscale en s'engageant sur une baisse des taux d'intérêt, permettant ainsi d'obtenir des fonds à moindre coût.

L'UNSA approuve la proposition de la CES de créer un Fonds d'investissement européen qui, en absorbant l'épargne excessive du reste du monde et en la canalisant vers des investissements en Europe, permettrait de prolonger la stratégie de Lisbonne.

Prochains meetings : votre avenir en question

Alain Olive participe à 15 meetings en métropole, dans le cadre de notre campagne électorale. Ces meetings sont un élément important dans notre dispositif de communication. Ils sont importants sur le fond (pour diffuser nos messages), ils sont importants sur la forme car ils vont donner lieu en amont à des milliers de tractages, d'affichages...

Voici les dates des prochains meetings. Retenez-les dès à présent, venez nombreux !

<http://www.unsa.org/?Toutes-les-dates-de-meeting-a.html>

Dijon Jeudi 13 novembre 2008 - 18h30
Maison de quartier - Fontaine d'Ouche

Lille Vendredi 14 novembre 2008 - 15h
*Salle des Célestines, 1, rue des Célestines
(près de la rue de Gand - Vieux Lille métro «Gare Lille Flandres»)*

Bordeaux Lundi 17 novembre 2008 de 20h30 à 22h30
Athénée municipal - Parking Saint Christoly Lignes de tram A et B : arrêt hôtel de ville

Le 12 novembre 2008

Un colloque UNSA - CFE CGC

Souffrance au travail « Ne plus travailler la peur au ventre »

Université Denis Diderot Paris VII - Site Villemin – Faculté de médecine

10 avenue de Verdun – 75010 Paris

Métro : Gare de l'Est – Bus : 30, 31, 32, 38, 39, 54, 65 350

<http://www.unsa.org/?Colloque-sur-la-souffrance-au.html>

1/ État des lieux

- 9h - 9h30 Accueil
- 9h30 -10h Interventions de Bernard Van Craeynest et Alain Olive, présentation du colloque par Jean Grosset
- 10h -11h Témoignages de syndicalistes : problèmes rencontrés et modes de résolution utilisés
- 11h15 -12h30 Comment les représentants syndicaux peuvent-ils interpeller les professionnels de santé ?
- 12h -13h00 Débat, animé par Maître Claude Katz
- 13h -14h15 Repas

2/ Pour une culture syndicale de lutte contre la souffrance au travail

Les moyens des organisations syndicales face à la souffrance au travail

- 14h15 - 16h Formation des militants syndicaux sur la souffrance au travail, outil de développement syndical et rôle essentiel et accru du CHSCT
- 16h -17h Débat animé par Carole Couvert, secrétaire nationale CFE-CGC
- 17h Conclusion, par Élisabeth Charrin et Bernard Salengro

Inscription obligatoire : frederique.paquier@unsa.org (Inscription au déjeuner : 8 euros)

Voir, écouter les émissions de l'UNSA : <http://www.unsa.org/?-Media-.html>

S'abonner gratuitement aux publications électroniques de l'UNSA

UNSA-Infos
Bulletin UNSA Retraités - Infosite

<http://www.unsa.org/?page=inscription>